

unilinguisme et multilinguisme

définitions

Si la communication était limitée aux frontières des communautés linguistiques, il y aurait dans l'humanité autant de cultures différentes qu'il y a de langues. Cependant, il n'en est rien. Certaines régions bien connues pour leur diversité linguistique, comme le Caucase, la Nouvelle-Guinée, la province du plateau du Nigéria, la province d'Oaxaca au Mexique, etc., n'ont pas d'hétérogénéité ethnologique correspondante. **L'existence de frappantes ressemblances culturelles entre des contrées d'une aussi grande variété linguistique est bien la preuve que la communication peut et doit exister à travers les frontières linguistiques.** Cela devient possible grâce au rôle médiateur d'individus plurilingues.

Une telle assertion trouve sa base empirique dans les statistiques des langues indiennes qui offrent à cet égard de précieux renseignements. Aux Indes, la diversité linguistique est distribuée de façon inégale : elle est très grande dans certains territoires de l'Assam, dans le centre de la Péninsule, au Deccan, aux alentours du désert du Rajasthan et le long des cols tibétains, alors que la plus grande partie de la plaine du Nord et la plupart des zones côtières présentent une parfaite homogénéité linguistique. De même, la connaissance d'autres langues que la langue maternelle

est de répartition inégale. On pourrait s'attendre, dans ces conditions, à la variation égale et simultanée des deux indices, et pourtant, dans les faits, on s'aperçoit qu'ils sont indépendants. Cela revient à dire que dans certaines zones (dans les villes, le plateau du Deccan, le long des cols du Tibet), on découvre une diversité linguistique plus largement compensée par le bilinguisme que, par exemple, en Assam, au Rajasthan, ou d'une façon générale dans les districts ruraux en opposition aux centres urbains. Et aux Indes, les régions où l'écart se manifeste davantage sont celles où le retard culturel est le plus considérable. Ainsi, ce n'est pas la diversité seule qui s'oppose comme un barrage au flux de la communication, mais le fait qu'elle soit insuffisamment compensée par le plurilinguisme. **En dépit de l'importance et de la fréquence des situations plurilingues, il y a une tendance courante, parmi les linguistes même, à considérer l'unilinguisme comme la règle et le plurilinguisme comme quelque chose d'exceptionnel.** Cette vision de la réalité, si fortement empreinte d'idéalisme, a des causes multiples. On a, tout d'abord, considéré comme normale la situation de quelques pays d'Europe ou d'Amérique qui, en l'espace de quelques siècles, ont tendu, avec succès, vers le but qu'ils s'étaient délibérément fixé : la possession d'une langue parfaitement unifiée, symbole et instrument de leur existence nationale. Par ailleurs, la linguistique structurale, à ses débuts, se devait d'envisager la synchronicité et l'uniformité qualitative des échantillons de langage qu'elle prenait comme objet d'étude descriptive. Mais ni l'esprit de clocher géographique ou culturel, ni les conventions méthodologiques temporaires d'une science

dans son enfance, ne doivent nous faire perdre de vue le fait que des millions d'individus et peut-être bien la majorité des hommes sur terre, acquièrent le contrôle de plus d'un système linguistique pendant leur vie et emploient, d'une manière plus ou moins indépendante, chaque système selon les nécessités du moment.

On pourrait objecter qu'une conception du plurilinguisme qui ne tient pas compte d'une distance minima entre les langues en cause est beaucoup trop sommaire et donne une apparence confuse à l'objet de notre étude. Néanmoins, il y a de fortes raisons de soutenir que la connaissance simultanée du français et du vietnamien, par exemple, ou du français et du provençal, ou du français parlé à Paris et du français parlé à Marseille, sont des variantes du même phénomène de base. **Car la personne qui parle doit affronter un problème qualitativement identique dans tous les cas : celui qui consiste à se conformer à des normes différentes dans les contextes différents : et l'effet est le même dans tous les cas : c'est l'interférence des normes d'un système avec celles de l'autre système.** De plus, il n'est pas sûr que des systèmes très normalisés, très différents soient plus difficiles à maintenir séparés que des systèmes tout à fait voisins.

Un autre trait du plurilinguisme, qui est à juste titre présenté comme une variable, est l'habileté relative d'un locuteur dans l'emploi de plusieurs systèmes. **Le pouvoir de communication de l'individu qui utilise concurremment deux langues, est certes différent de celui qui ne possède qu'une connaissance superficielle du deuxième système. Dans les deux cas, cependant, les difficultés de la tâche sont identiques, comme les formes de l'échec** (en tant que distinctes de ses « dimensions ») **quand il tente de reproduire les normes unilingues de chaque système.** En fait, la perfection relative, dans le maniement de deux langues ne peut être formulée de manière précise par les seules méthodes linguistiques. C'est un des nombreux aspects du bilinguisme pour lequel le linguiste doit faire appel à la collaboration de la psychologie et des sciences sociales. Par souci de simplicité, nous en reparlerons plus tard, car c'est le type le plus important de plurilinguisme.

Le problème linguistique que pose le bilinguisme est le suivant : décrire les divers systèmes en contact; rechercher dans les différences entre systèmes quelles sont les sources de difficultés qui surgissent à propos du double contrôle, ainsi que prévoir les formes d'interférence que le contact des systèmes entre eux est susceptible de produire; et, enfin, décrire, dans le comportement des bilingues, les déviations des normes unilingues qui seraient dues à leur bilinguisme. En fait, toutes les interférences possibles ne s'actualisent pas nécessairement. Les sujets se différencient par le degré

d'efficacité avec lequel ils suppriment ces interférences possibles, de façon automatique ou par un effort volontaire. Dans une situation donnée de contact entre deux langues A et B, le sujet n° 1 peut connaître chaque langue comme le fait un natif; tandis que le sujet n° 2 emploiera une langue B marquée d'emprunts faits à la langue A. L'étude des différences de ce genre dans le comportement des bilingues exige le rattachement de la linguistique à des disciplines voisines. Il se peut que les sujets diffèrent dans leurs dispositions verbales naturelles, ou que le sujet n° 2 soit tout juste un débutant dans l'étude de B. Peut-être ont-ils appris les deux langues de façon différente, la méthode dont s'est servi le deuxième étant moins efficace en ce qui concerne l'élimination de l'interférence. Il se peut aussi que le premier soit un puriste, alors que l'autre ne se soucie guère des normes tant qu'il réussit à se faire comprendre sans elles. Et quoique la différence d'attitude à l'égard des langues, et de tolérance vis-à-vis des interférences puisse être une idiosyncrasie (1), elle peut également être conditionnée par la communauté dans laquelle se produit le contact. Un accent franco-canadien dans l'emploi de l'anglais est parfois plus préjudiciable socialement au Canada qu'aux Etats-Unis, où une gouvernante française trouvera un certain avantage économique à cultiver son accent français comme un symbole de son origine distinguée. On peut se servir de telles différences pour expliquer de façon approximative comment quelques situations de contact, au cours de l'histoire, ont laissé des traces permanentes sur la langue étudiée (résultats du « substrat ») (2) alors que d'autres n'en ont guère laissé. Mais pour faire une analyse précise des relations réciproques variables entre facteurs linguistiques, psychologiques et socioculturels, dans des situations de contact observables aujourd'hui, il est indispensable d'envisager le bilinguisme au moyen d'une étude interdisciplinaire [...].

interférences, substitutions et naissance de nouvelles langues

Si l'on définit la substitution idiomatique (shift) comme le passage sans transition de l'emploi habituel d'une langue à celui d'une autre langue, on peut se demander s'il n'arrive jamais que l'interfé-

(1) *Idiosyncrasie* : disposition propre à chaque individu et d'après laquelle il subit d'une manière particulière les actions venant de son milieu.

(2) *Substrat* : langue anciennement parlée dans un pays où son influence reste perceptible.

rence soit assez intense pour en arriver au même résultat, c'est-à-dire qu'il y ait substitution d'une langue par une autre. En d'autres termes, la langue C d'un bilingue peut-elle être influencée, de façon graduelle et si profondément par la langue S, qu'on ne puisse plus les distinguer ? Dans la majorité des faits de contact rapportés dans la littérature du sujet, on présume qu'il est toujours possible de trouver dans une catégorie particulière de l'articulation d'un bilingue — par exemple, une phrase — des critères permettant d'attribuer cette phrase au système grammatical de l'une des langues, quel que soit le degré d'interférence par l'autre langue, d'ordre phonologique, lexical et infra-grammatical, qui manifeste la phrase. Pour autant que cette théorie tienne, on peut toujours localiser une commutation de langues, dans les limites de la phrase, et on peut appeler substitution graduelle le passage de l'emploi régulier de la langue C, à la prédominance éventuelle de S, en passant par des commutations S, C, de plus en plus fréquentes. Mais il apparaît que dans certaines situations les bilingues en arrivent à un point où il n'y a pas une phrase complète (et parfois même par une proposition ou un syntagme autonome) qui puisse être attribuée, selon un critère grammatical, à une seule des deux langues. Quand cela arrive, la différence entre l'interférence grammaticale pure et la commutation devient arbitraire : la distinction entre les langues s'effondre. Dans de pareilles conditions il est possible de concevoir que les interférences aboutissent à la substitution graduelle d'un idiome à un autre.

Les variantes de langues profondément affectées par d'autres langues peuvent être des phénomènes transitoires; elles peuvent aussi se maintenir en marge, comparativement au noyau unilingue de la communauté linguistique. Cependant, dans des conditions socioculturelles favorables, ces variantes peuvent devenir de nouvelles langues indépendantes. C'est l'histoire d'une branche du français, par exemple, qui après avoir été influencée à l'extrême par les langues africaines, a donné les nombreuses variétés de créole des Caraïbes. Dans d'autres régions du monde également, les pidgins et les créoles se sont développés dans des circonstances analogues. Aux Indes, les deux formes de l'hindoustani, dont l'une fut influencée par le persan et l'autre par le sanskrit, sont devenues le urdu et le hindi. En Extrême-Orient, les pressions diverses exercées sur le malais en Indonésie et en Malaisie ont déjà créé des variations dans le lexique et la graphie, et en arriveront vraisemblablement à scinder la langue dans le futur. Mais la question se pose de savoir à partir de quand la variante influencée devient une langue nouvelle. On attend d'une nouvelle langue qu'elle ait, au moins, une forme sensiblement différente de chacune des langues de même souche, et qu'elle ait atteint une stabilité de forme relative après les fluctuations initiales. D'autres considérations concernent la fonction et le statut linguistique. L'usage

d'une forme idiomatique hybride, en tant que vernaculaire mi-improvisée de tous les jours, ne lui donne sans doute pas droit au statut de « langue », car on attend de celle-ci qu'elle soit enracinée dans des fonctions de base, le fait par exemple d'être le moyen de communication entre la mère et l'enfant, ou dans des entretiens de genre formel. L'appréciation des locuteurs eux-mêmes est assurément un critère supplémentaire dans le domaine de la psychologie sociale du langage. La linguistique, incapable de résoudre seule ces problèmes, ne peut qu'accepter la définition donnée d'une langue et procéder ensuite à l'analyse descriptive et historique.

le bilingue

Les individus diffèrent de façon accusée dans leur comportement en tant que bilingues. Comme nous l'avons déjà noté, d'aucuns manient plus d'une langue avec l'aisance de natifs et presque sans accuser d'interférences. D'autres ne peuvent arriver à manier une deuxième langue, bien qu'elle se rapproche de la première, ou ils ne le font qu'au prix de constantes interférences entre elles. Certains passent, avec aisance, d'une langue à l'autre, selon les circonstances; d'autres accomplissent laborieusement le passage nécessaire. Un individu peut se comporter différemment en tant que bilingue selon les situations; il peut évoluer au cours des années, ou il peut être spontanément prédisposé à une forme déterminée de comportement linguistique. Toutes ces variantes doivent être soigneusement analysées par les psychologues du langage.

Bien des points demeurent encore inconnus en ce qui concerne les différences entre les dispositions naturelles pour acquérir une deuxième langue, et les rapports existant entre ces dispositions et le contrôle qu'exerce un individu sur sa première langue. Tout professeur de langues étrangères sait que certains élèves sont beaucoup plus doués que d'autres pour apprendre une seconde langue, mais l'utilisation de tests permettant de prévoir le succès des étudiants dans ce genre d'études, mis à part l'observation directe de l'exécution effective du travail, en est encore à un stade expérimental. Il a souvent été dit et répété que le bilinguisme précoce accroît les aptitudes individuelles pour apprendre des langues supplémentaires, mais cette affirmation doit être contrôlée sur des bases scientifiques. Il n'est guère évident non plus que la capacité de passer d'une langue à l'autre, selon l'exigence du moment, ou la disposition inverse qui consiste à effectuer des passages fréquents et rapides, impliquent des dons innés, ou soient une

simple question d'entraînement. Il faudra enfin envisager avec circonspection la suggestion, faite par quelques neurologues, sur la spécialisation d'une zone cérébrale pour la fonction linguistique de passage d'une langue à l'autre, qui est probablement sujette à un développement différentiel chez les individus bien portants, autant qu'à des troubles quand le cerveau est atteint.

L'effet, sur le comportement bilingue, des conditions dans lesquelles un individu donné est soumis aux langues qu'il apprend est sensiblement mieux connu que le rôle des dispositions innées. Ce qui nous intéresse ici, c'est le classement de concepts tels que langue maternelle, première langue et langue dominante. Assurément, on a simplifié à l'excès le portrait de l'individu, en pleine possession de sa « langue maternelle », qui apprend des langues supplémentaires et laisse cette première influencer les autres, apprises plus tard. Car, si nous appelons « langue maternelle » la première langue acquise, il est clair qu'elle peut tout aussi bien être elle-même cible d'une interférence provenant des langues apprises ultérieurement. **Chercher à déterminer quelle est la langue « dominante » d'un bilingue et laquelle, s'il en est une, suscite le plus grand nombre d'interférences sont deux problèmes distincts.** La théorie doit être assez souple pour tenir compte de la possibilité de trouver, dans le langage d'un bilingue des interférences fonctionnant dans les deux directions. Il est utile de disposer de critères purement psychologiques, afin de déterminer quelle est la langue « dominante » pour un bilingue, et de mettre en rapport la prééminence ainsi définie, avec les conséquences linguistiques possibles.

Pour définir la « prééminence » psychologique d'une langue, il existe des tests de complexité variable. On peut se demander, par exemple, quelle langue offre le moyen d'expression le plus efficace quand un sujet doit transmettre certaines informations rapidement et de façon correcte. Il est même possible de savoir dans quelle langue « pense » un bilingue, en établissant par des tests l'asymétrie du choix idiomatique, quand on le fait répondre par des associations aux stimuli, qui lui sont présentés de manière enchevêtrée dans les deux langues. D'autre part, on peut juger préférable de considérer la « prééminence » d'une langue comme un ensemble irréductible de facteurs.

● compétence relative dans les deux langues

La langue dominante est celle que le locuteur manie le mieux, à un moment donné de sa vie.

● mode d'emploi

Les stimuli visuels sont des renforts si efficaces dans l'emploi de la langue parlée, que pour un

bilingue lettré en une seule langue, celle-ci peut être dominante, malgré l'habileté relative du sujet à parler concurremment les deux langues.

● ordre d'acquisition et âge.

On suppose d'ordinaire que la langue apprise en premier est ipso facto « dominante ». Cette affirmation doit être nuancée, en montrant que dans des conditions de migrations par exemple, la première langue acquise peut être éliminée de la mémoire des bilingues, à cause de la pratique continue et exclusive de la seconde. D'un autre côté, il est rare qu'un locuteur renoue complètement avec d'autres langues les liens affectifs qui l'attachaient à la première. Parmi les secondes langues, il est probable que ce qui a été appris avant l'adolescence conserve pour le bilingue une place privilégiée comparativement à une langue apprise à l'âge adulte, à condition toutefois d'être renforcée par une pratique courante.

● utilité pour la communication

Un bilingue également compétent en deux langues peut avoir l'occasion de se servir plus souvent de l'une que de l'autre. Un usage plus fréquent peut donner à la langue un statut de « prééminence », si les autres facteurs sont les mêmes.

● rôle de la promotion sociale

Dans certaines conditions sociales, la maîtrise d'une langue prend de l'importance pour un bilingue, non seulement parce qu'elle facilite la communication, mais également en ce qui concerne la promotion sociale. Dans ces cas là, le même ensemble de considération oblige le sujet à apprendre la langue favorisée, et de plus à bien l'apprendre, c'est-à-dire à supprimer le plus possible les interférences virtuelles. Cela devient, dès lors, une autre raison de « prééminence » linguistique.

Outre les nombreuses possibilités qui font qu'une langue est dominante à un moment donné de la vie d'un bilingue, il faut tenir compte encore des circonstances variables, dans une situation particulière, qui peuvent avoir quelque influence sur son comportement verbal. Par exemple un interlocuteur unilingue peut le contraindre à supprimer nombre d'interférences virtuelles ou de passages libres d'une langue à l'autre, alors qu'avec un bilingue il donnera libre cours à son penchant pour les interférences et les passages. On peut comprendre l'influence décisive de l'anglais sur les langues des immigrants en Amérique, à la lumière du fait que des communautés entières sont devenues bilingues, et qu'il n'y a pas eu, en fait, d'unilinguisme non anglais pouvant mettre un frein à l'anglicisation. Les bilingues ont, de plus, tendance à spé-

cialiser l'emploi de chaque langue selon un sujet déterminé, ou selon l'interlocuteur. Ils peuvent aisément s'exprimer dans chaque langue, tant qu'elle se maintient dans le cadre de sa spécialisation, mais tout passage involontaire au moyen d'expressions inaccoutumées ouvre la voie aux interférences. En définitive le nombre et le type d'interférences varient selon le degré de fatigue ou de tension affective. Supprimer une interférence exige un effort que l'homme n'est pas toujours capable de réaliser avec la même aisance.

Il est encourageant pour le linguiste de remarquer que les psychologues commencent à s'intéresser de plus en plus au bilinguisme, lequel est à l'origine d'importants éclaircissements sur la psychologie du langage. En particulier un certain nombre de travaux ont été faits sur la distinction entre deux types de bilinguisme, distinction qui correspond à celle que nous avons formulée en termes de théorie linguistique. De nombreux tests empiriques ont montré que quelques bilingues traitaient leurs langues comme des parties constitutives, à peu près indissociables, d'un système sémiologique (1) unique, alors que pour d'autres il s'agirait, semble-t-il, de deux systèmes coordonnés mais distincts. Ces différences s'expriment, par exemple, par les degrés d'indépendance qui caractérisent les valeurs sémantiques de termes approximativement équivalents dans les deux langues. Des recherches sont en cours pour découvrir les conditions spécifiques de développement de chaque genre de bilinguisme. On a démontré la force des préjugés à l'égard des langues, par les réactions de Canadiens qui donnaient une appréciation favorable sur quelques personnes dont ils écoutaient la voix enregistrée en anglais, mais évaluaient très défavorablement celles qui présentaient des textes en français; or les textes aussi bien en français qu'en anglais, avaient tous été enregistrés par les mêmes personnes, inconnues il va sans dire des sujets de l'expérience. Paradoxalement, les voix françaises donnèrent lieu aux mêmes stéréotypes négatifs de la part de Canadiens anglais et français.

fondement socio-culturel du contact de langues

L'étude du comportement verbal d'un bilingue et des relations entre les événements de sa vie et la manière dont il manie les deux langues ne doit pas être limitée à un seul cas individuel pris isolément.

(1) Sémiologie : science étudiant les systèmes de signes (langues, codes, signalisations, etc.).

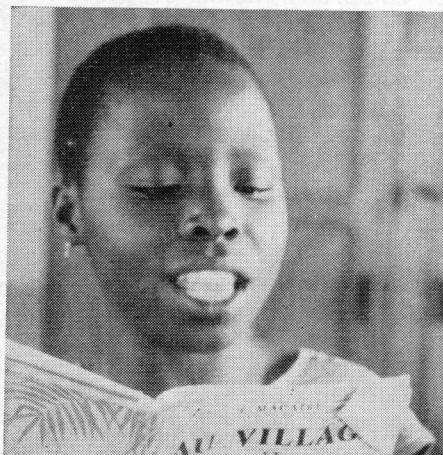
Quand un groupement humain, surtout s'il est de quelque importance, implique un contact de langues, les idiosyncrasies du comportement linguistique tendent à s'annuler les unes aux autres, tandis que les formes usuelles, qui sont déterminées socialement, et les processus caractéristiques du groupe entier deviennent signifiants. **La plupart des facteurs qui font qu'une langue est « dominante » (efficacité pour la communication, rôle dans la promotion sociale, etc.) sont fournis à l'individu par l'entourage. Il y a bien des chances pour que le statut relatif des langues soit, dès lors, le même pour un grand nombre de bilingues dans une situation de contact donnée.** Jusqu'à l'ordre d'apprentissage des langues, l'âge où elles sont acquises, l'étendue dans la connaissance de la langue écrite, sont déterminées fréquemment chez l'usager par la société dont il fait partie. Mieux encore, l'entourage peut faire prévaloir pour le groupe tout entier, certains types de spécialisations idiomatiques, selon le sujet traité, ou les interlocuteurs. **Dans quelques sociétés, le bilinguisme est entaché de suspicion; d'autres le valorisent. D'aucunes tolèrent les passages d'une langue à l'autre, ailleurs on les condamne. Ici les interférences sont acceptées; là on les méprise. Le bilingue aura tendance à se conduire conformément aux normes du groupe auquel il appartient.**

Un problème important concerne les fonctions de la langue dans les communautés plurilingues. De toute évidence, certaines fonctions se répercutent selon un effet plus conservateur que d'autres sur les normes de la langue. Dans une langue chargée d'un rôle éducatif, par exemple, les pressions conservatrices peuvent se révéler efficientes. Là où les écoles sont en mesure de transmettre une solide et brillante tradition littéraire, il est possible d'inculquer avec succès aux jeunes générations une attitude prudente envers les interférences. Dans les parlers quotidiens, qui ne recherchent que l'intelligibilité, on néglige de soigner la dictation, les interférences ont libre cours et peuvent facilement devenir habituelles. Quand une langue est exclue de certaines fonctions génératrices de prestige, tel l'emploi officiel dans les affaires du gouvernement, il en résulte une dévaluation de cette langue qui n'oppose plus d'obstacles aux interférences et laisse se perpétuer les innovations introduites par les bilingues.

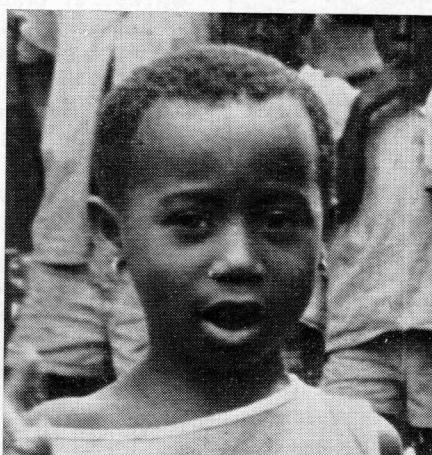
La notion de « communauté » est certes trop vaste en ce qui nous concerne ici. Nous considérerons plutôt la communauté bilingue sous un aspect pratique c'est-à-dire comme étant constituée par deux groupes de langue maternelle (**GLM**). Chaque **GLM** comprend tous les membres de la communauté pour lesquels l'une des langues données est l'idiome maternel. Des cas limites peuvent se présenter, du reste, si la communauté tout entière manie concurremment les deux langues dès l'enfance, ou, au contraire, si, dans la communauté bilingue, l'une des langues n'est pas apprise au

berceau. (C'est ce qui arrive dans les cas de bilin-guisme où l'une des deux langues n'est que le véhicule de la littérature formelle, de la liturgie, etc., mais ne figure pas dans les rapports mère-enfant). Si l'on considère qu'une communauté bilingue est composée de deux **GLM**, il est possible de déterminer le rôle de chaque langue dans chacun des **GLM**. On comparera la grandeur des **GLM** et l'on cherchera à savoir quel est le groupe qui participe le plus largement à la communication. S'il y a dans une communauté deux **GLM** comprenant chacun 50 % de la population, on peut attendre qu'un secteur identique de chaque **GLM** apprenne l'autre langue; on dira alors que la charge du bilinguisme est distribuée à parts égales. Mais si, au contraire, nous trouvons 60 % de bilinguisme dans l'un des **GLM** et seulement 10 % dans le second, nous aurons l'expression statistique du

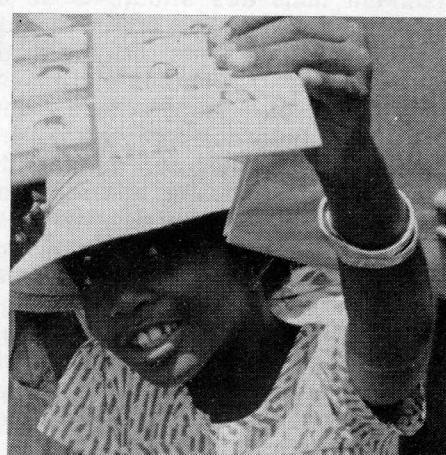
plus ancienne. Comme beaucoup de groupes d'immigrants ont une proportion de femmes au-dessous de la moyenne, l'augmentation des mariages « exogamiques»⁽¹⁾ qui en résulte peut également conduire ces **GLM** à une discontinuité caractéristique de leur tradition linguistique. Souvent, les différences entre **GLM** sont en rapport avec les différences qui se manifestent dans les coutumes ou dans les domaines culturels autres que la linguistique. Néanmoins, cela ne se produit pas nécessairement : en Suisse, par exemple, les différences culturelles extra-linguistiques entre **GLM** français et allemands, ou entre **GLM** allemands et romanches sont difficiles à discerner dans bien des localités. Une différence de religion, parallèle à la différence de langue maternelle, peut avoir des répercussions idiomatiques indirectes fort importantes, car la rareté des mariages inter-groupes qui en découle



Dans quelques sociétés...



le bilinguisme est entaché...



de suspicion; d'autres le valorisent...

statut dominant de la deuxième langue dans cette situation de contact.

Il est fort intéressant de comparer la division d'une communauté en **GLM** et sa répartition en sous-groupes d'un autre type. Il peut se faire que la division en **GLM** soit corrélatrice à la structure géographique : dans certains faits de contact, chaque **GLM** occupe une zone relativement bien délimitée. C'est le cas, par exemple, de la ville bilingue de Fribourg en Suisse, en opposition à la ville bilingue de Bienne. On peut aussi établir un rapport avec la répartition en sous-groupe indigène, par opposition à sous-groupe immigrant. Il y a des chances pour que la langue la moins autochtone des deux **GLM** soit plus réceptive aux interférences que l'autre langue, non seulement parce que les immigrants, dans un nouveau cadre de vie, sont amenés à prendre plus clairement conscience des lacunes lexicales de leur idiome, mais aussi parce que le statut social de ce **GLM** peut se trouver placé à un niveau inférieur à celui de la population

peut être la cause principale de l'unilinguisme des familles du fait que la majorité des enfants commence à parler sur une base unilingue. Là où une différence de religion ne renforce pas la séparation entre les **GLM** le bilinguisme dès le berceau, résultant des mariages inter-groupes, peut avoir comme conséquence un affaiblissement des normes particulières de chaque idiome. Le fait que l'un des deux **GLM** d'une communauté bilingue soit typiquement plus âgé que l'autre, est la marque synchrone d'une substitution de langue en voie d'évolution. Il est probable que des différences dans le statut social (par exemple, de genre de vie, secteur rural en opposition à secteur urbain, de classe, ou de caste), associées en tant que stéréotypes à la différence entre **GLM**, favorisent un penchant disproportionné à faire de l'interférence une habitude dans les langues en contact.

(1) Exogame : coutume suivant laquelle les mariages se font entre les membres de clans différents.

Une langue peut faire naître, chez les gens qui la parlent, des sentiments de fidélité comparables aux sentiments qu'évoque l'idée de nation. La langue en tant que réalité totale, et en opposition avec les autres langues, tient une position élevée dans l'échelle de valeurs, une position qui demande à être « défendue ». En réaction à une substitution imminente de langue, les sentiments de fidélité soutiennent les efforts qu'il faut accomplir pour sauvegarder la langue menacée; et contre les interférences ils font de la forme normalisée de la langue un symbole et une cause. Cette représentation idéale des langues « standardisée » et le halo émotionnel qui l'entoure sont des caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale et se sont révélées particulièrement contagieuses — de façon anachronique, peut-être — dans les pays d'Asie et d'Afrique qui viennent d'émerger du colonialisme. Pas de doute néanmoins que ce soit précisément dans des situations de contact de langues que les gens ne prennent plus parfaitement conscience des traits originaux de leur propre langue par opposition aux autres; et, en ce cas, la langue pure ou « standardisée » peut en arriver à être le symbole de l'intégrité du groupe. La mobilisation qui s'ensuit des sentiments de fidélité à la langue peut devenir une force efficace s'opposant à la diffusion « naturelle » des interférences dans des situations de bilinguisme. Nous avons déjà vu, plus haut, comment l'importation de mots étrangers est refusée, en tant que mécanisme d'expansion lexicale, dans maintes langues où la source culturelle d'importation a des résonances symboliques défavorables. Dans l'histoire du nationalisme indonésien ou israélien les efforts faits pour soutenir une langue unique, parlée dès la naissance par une minorité seule, ou même par un GLM zéro, fut la réaction à l'éventualité menaçante d'un chaos plurilingue. La « dégermanisation » du tchèque, la « déslavisation » du roumain, furent les résultats de décisions humaines prises pour intervenir dans le développement des langues et pour contrecarrer les effets du contact. Du fait des profonds sentiments de fidélité à la langue que l'on parvint à mobiliser, ces décisions eurent un succès considérable.

Nous avons déjà défini la substitution (langage shift) comme l'abandon de l'emploi d'une langue au profit d'une autre langue. Il y a d'intéressantes variantes dans la façon dont une langue se substitue à une autre. La substitution peut se produire dans certaines fonctions de communication à l'exclusion des autres; pour la sociologie du langage il est important de décrire la hiérarchie des fonctions qui déclenche, à un certain niveau d'emploi de la langue (dans le parler familial, par exemple), un processus de substitution pouvant éventuellement s'étendre à d'autres niveaux. La mobilisation efficace des sentiments envers la langue, pour enrayer un procès de substitution de langue a déterminé une situation de bilinguisme à long terme dans laquelle chaque langue remplit d'ordi-

naire une fonction spécifique. C'est pourquoi bien des prophéties sur la mort imminente d'une langue se sont révélées fausses.

Dans la plupart des cas, on peut dire que la capacité d'un GLM à conserver sa langue, en dépit d'une substitution imminente, ne dépend pas de la structure de la langue. S'il est possible d'appliquer la métaphore de la « survivance des plus aptes » à ce domaine, le « plus apte » ne peut que signifier le « plus grand » car dans un monde industrialisé, la technologie de la communication désavantage les très petits GLM. On pourrait montrer que pour maintenir la langue de façon économique, à certains niveaux de communication, le GLM ne doit pas être en deçà d'une certaine grandeur absolue. Il est probablement difficile d'obtenir qu'un système universitaire se serve d'une langue donnée pour un GLM de moins de quelques millions de lettrés; si celui-ci comprend moins de plusieurs milliers de membres, l'emploi de la langue, même en tant qu'instrument d'éducation élémentaire, soulève de difficiles problèmes d'ordre économique. L'échec d'un GLM dans ses efforts pour imposer ou maintenir sa langue aux plus prestigieux niveaux de la communication conduit souvent à un déclin de la langue encore plus précipité, jusque dans les rapports quotidiens.

En contraste avec ces facteurs fonctionnels, il est peu probable que ce soit la structure d'une langue quelconque qui la rende incapable de se maintenir. Beaucoup de langues ont dû développer leur lexique, et même leur grammaire, pour atteindre le « niveau européen commun »; n'importe quelle langue aurait pu se développer de la même manière si les conditions socio-culturelles avaient été favorables.

Pour le linguiste, il est important de se souvenir que la direction et la vitesse des processus de substitution ne dépendent pas nécessairement de la direction et de la profondeur de l'influence linguistique. Les locuteurs de la langue « perdante » peuvent transmettre, sous forme de « substrat », les particularités phonétiques ou grammaticales de leur langue, aux futures générations de GLM « victorieux ». Mais il peut aussi arriver et ce fut le cas parmi beaucoup d'Indiens américains, que la langue meure, simplement. La détermination distincte du destin « interne » et « externe » d'une langue est une raison supplémentaire pour que, dans l'étude du multilinguisme, les linguistes coordonnent leurs efforts avec ceux des savants des autres disciplines ■

Uriel WEINREICH

Extrait de l'article publié dans le volume « Le langage » paru dans la Collection La Pléiade, 1968.